

COMPTES 2020

RECETTES

DEPENSES

COTISATIONS 2020

honneur :	1 x 100,00 =	100,00	
	1 x 75,00 =	75,00	
	1 x 59,00 =	59,00	
	1 x 45,00 =	45,00	
	1 x 34,00 =	34,00	
	1 x 30,00 =	30,00	
	41 x 25,00 =	1.025,00	
	1 x 24,00 =	24,00	
	58 x 20,00 =	1.160,00	
	1 x 18,95 =	18,95	
ordinaires :	116 x 15,00 =	1.740,00	
étudiants :	5 x 10,00 =	50,00	
	<u>228</u>	<u>4.360,95</u>	4.360,95

Déposé au Greffe d'arrondissement
de l'entreprise de Liège
Namur
24 JUIN 2021
Pour le Greffier

RECETTES DANS REVUES D'ÉCOLE :

publicité :	0,00	
participations :		
Parents Secondaire	000,00	
Parents Primaire :	<u>000,00</u>	
	00,00	00,00

FRAIS GÉNÉRAUX

a) Paiement timbres-poste :	19,60
b) Frais d'impression et envoi des demandes de cotisation aux anciens :	377,20

DIVERS

a) Banquet & Formule Soir Ancien(ne)s :		
recettes :	00,00	
dépenses :	<u>00,00</u>	
	00,00	00,00
b) Don pour Journée Santé 1 ^{ère} Secondaire		300,00
c) Frais de recherche Statuts ASBL		10,00
d) Frais de gestion du compte à vue BNP Paribas		43,55
e) Intérêts sur compte épargne		0,00

-----	-----
4.360,95	750,35

RESULTAT : bénéfice de 3.610,60 €

Compte de régularisation :

Une somme de 150 € comptabilisée sur le compte à vue en 2020 et représentant 6 cotisations de 2021 à 2026 fait partie d'une avance à reporter sur les comptes de 2021 à 2026.

Daniel Poncelet, Président